

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 240

présenté par

M. Saddier, M. Aubert, Mme Duby-Muller et M. Tardy

-----

### ARTICLE 2

A l'alinéa 5, compléter la deuxième phrase par les mots :

« avec une attention toute particulière pour les très petites, petites et moyennes entreprises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article prévoit le soutien des politiques publiques au renforcement de la compétitivité de l'économie française.

Les TPE-PME sont particulièrement impactées par la crise économique et les politiques publiques peuvent les aider à se développer et devenir créatrices d'emplois, c'est pourquoi une attention particulière devrait y être portée.

Cet amendement vise à mettre en avant les TPE-PME qui restent source d'emplois, à condition que les politiques publiques puissent les accompagner